



OBSERVATOIRE 2021 :
Allez vers et faire avec les parents.



Contexte :

La participation des parents au sein des crèches associatives parentales ou à gestion parentale se pose aujourd'hui comme un des fondamentaux pour l'amélioration de la qualité d'accueil.

La circulaire 83-22, paru en juin 1983 « relative à la participation des parents à la vie quotidienne des crèches » indique que « la participation accrue des parents à la vie quotidienne des établissements d'accueil des jeunes enfants, notamment les crèches, a pour objectif d'améliorer la qualité de l'accueil des enfants ». Cette circulaire recommande la mise en place d'un « conseil de crèche » avec la présence de parents élus.

Le décret d'août 2000 renforce la nécessité d'être attentif aux familles les plus en difficulté et de favoriser pour les parents l'équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie familiale : art. R. 180-1. : « Ils (les établissements et les services d'accueil) apportent leur aide aux parents afin que ceux-ci puissent concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale. »



Le décret intègre la place des parents comme un des points de fondement du projet. En effet, une des principales innovations du texte est « de valoriser la place des parents et de favoriser leur participation à la vie de l'établissement. Cette ouverture est un des éléments obligatoires du projet d'établissement à l'élaboration duquel les parents seront associés, ainsi que leur participation au conseil d'établissement » (Conférence de la famille, 2000)

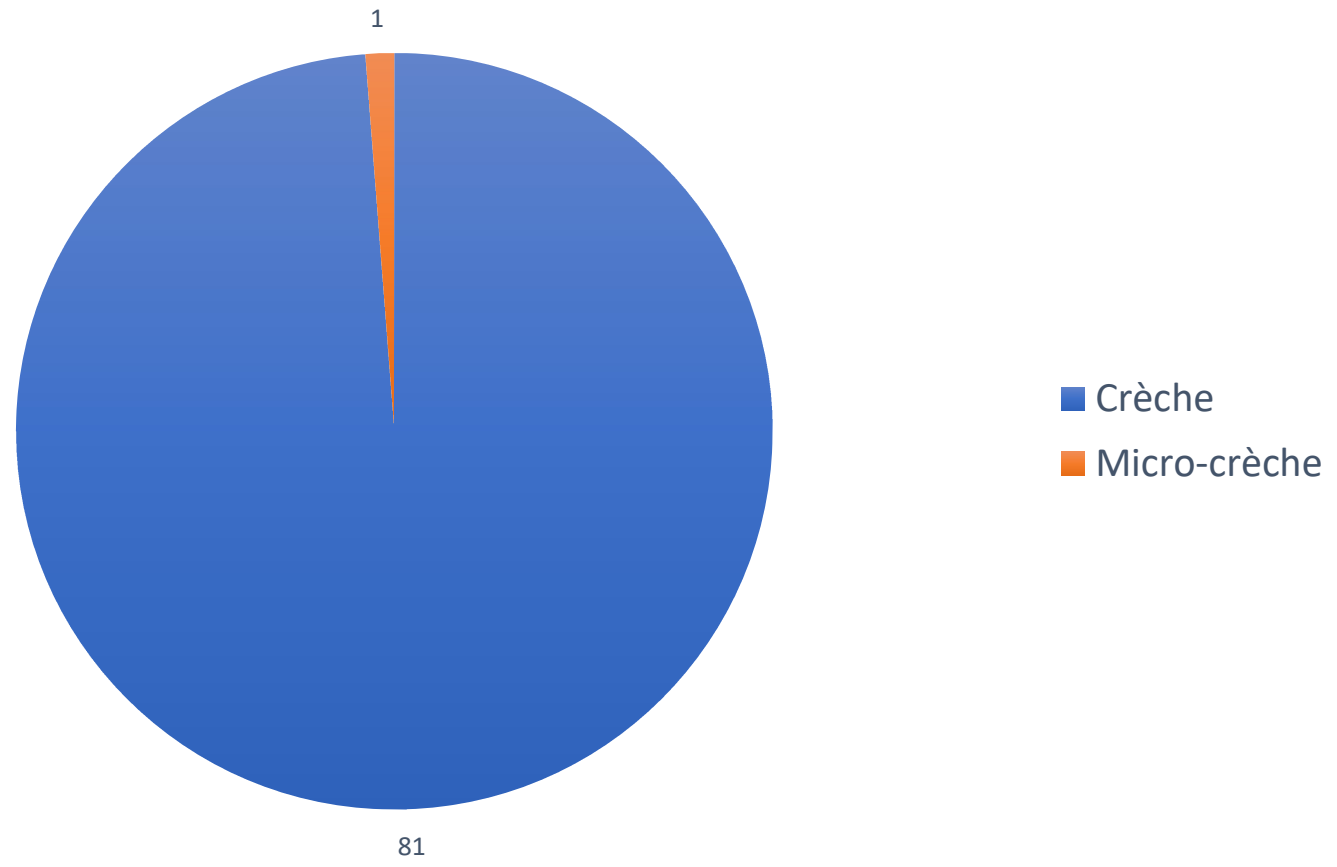
Cette place des familles est encore renforcée par la réforme du code de la santé publique de 2021. Ainsi, le projet social doit intégrer les modalités de participation des familles à la vie de l'établissement ou du service et les actions de soutien à la parentalité proposées.

A la lumière de ce contexte, nous avons voulu mettre en relief le point de vue des parents concernant cette participation et leur engagement.

Pour se faire, nous avons élaboré un questionnaire adressé aux parents dont au moins un des enfants fréquente un EAJE associatif.

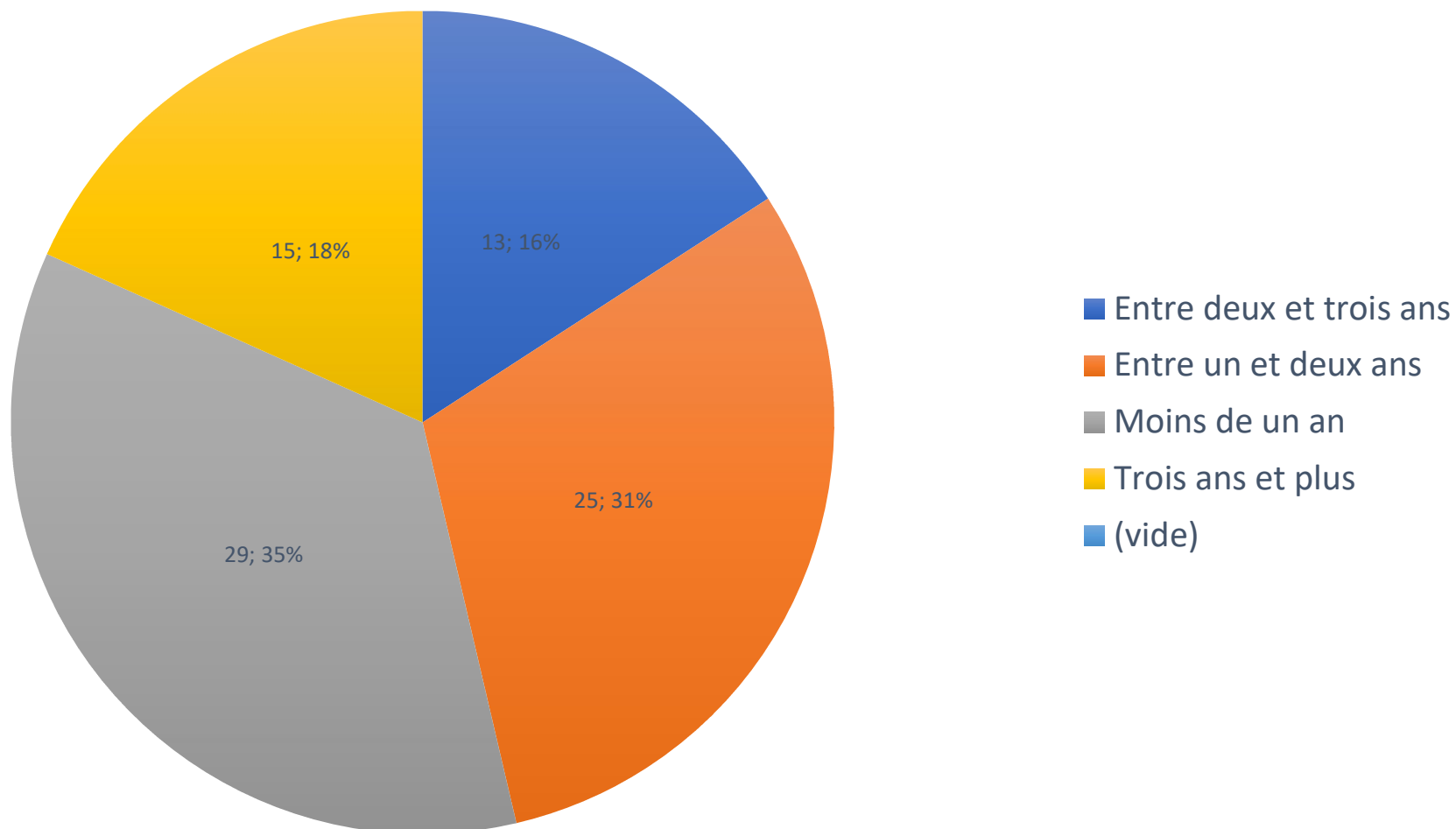


De quels lieux d'accueil êtes-vous adhérents ?





Depuis combien d'années êtes-vous adhérents de l'association ?

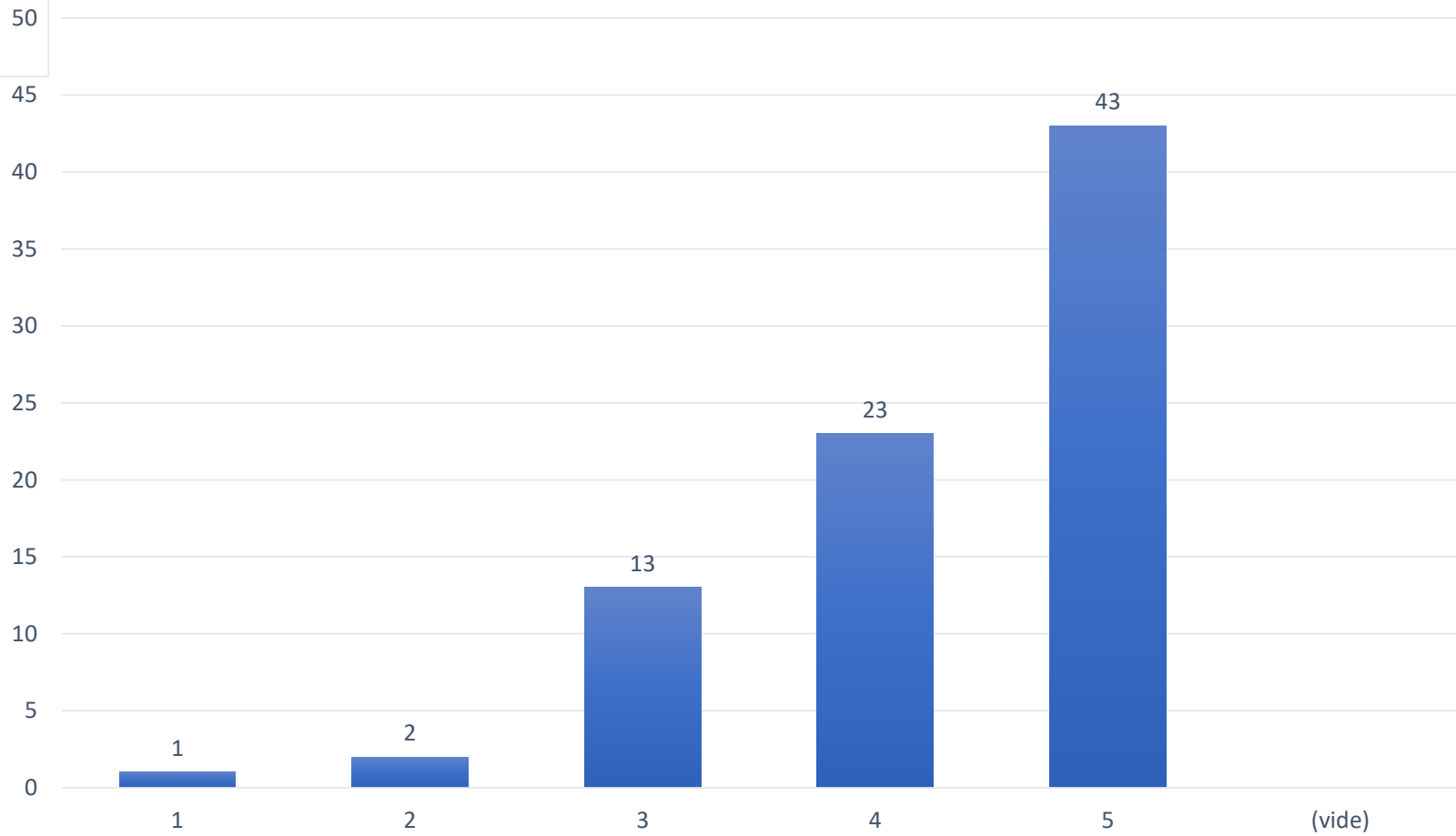




C'est là une des spécificités des associations à gestion parentales. Les parents sont très souvent adhérents pendant l'accueil de leurs enfants. Ainsi, seulement 15 % des parents sont adhérents depuis trois ans et plus.



Le projet associatif est-il clair et explicite pour vous ?

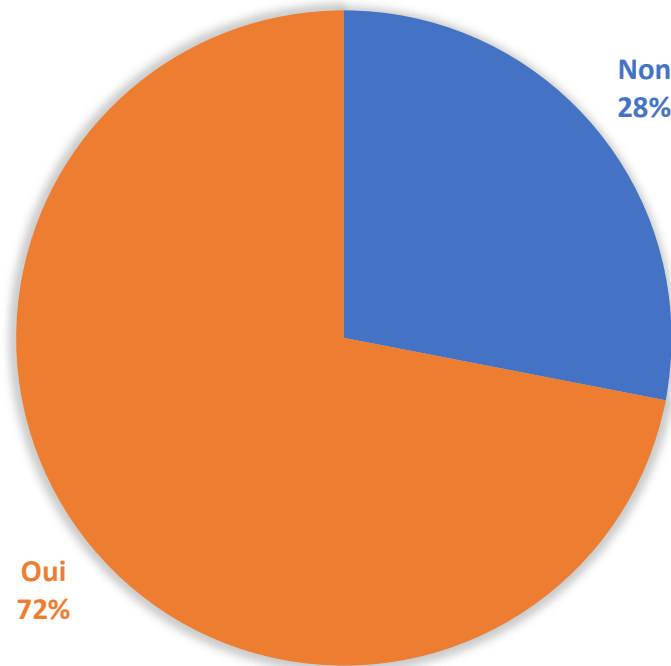




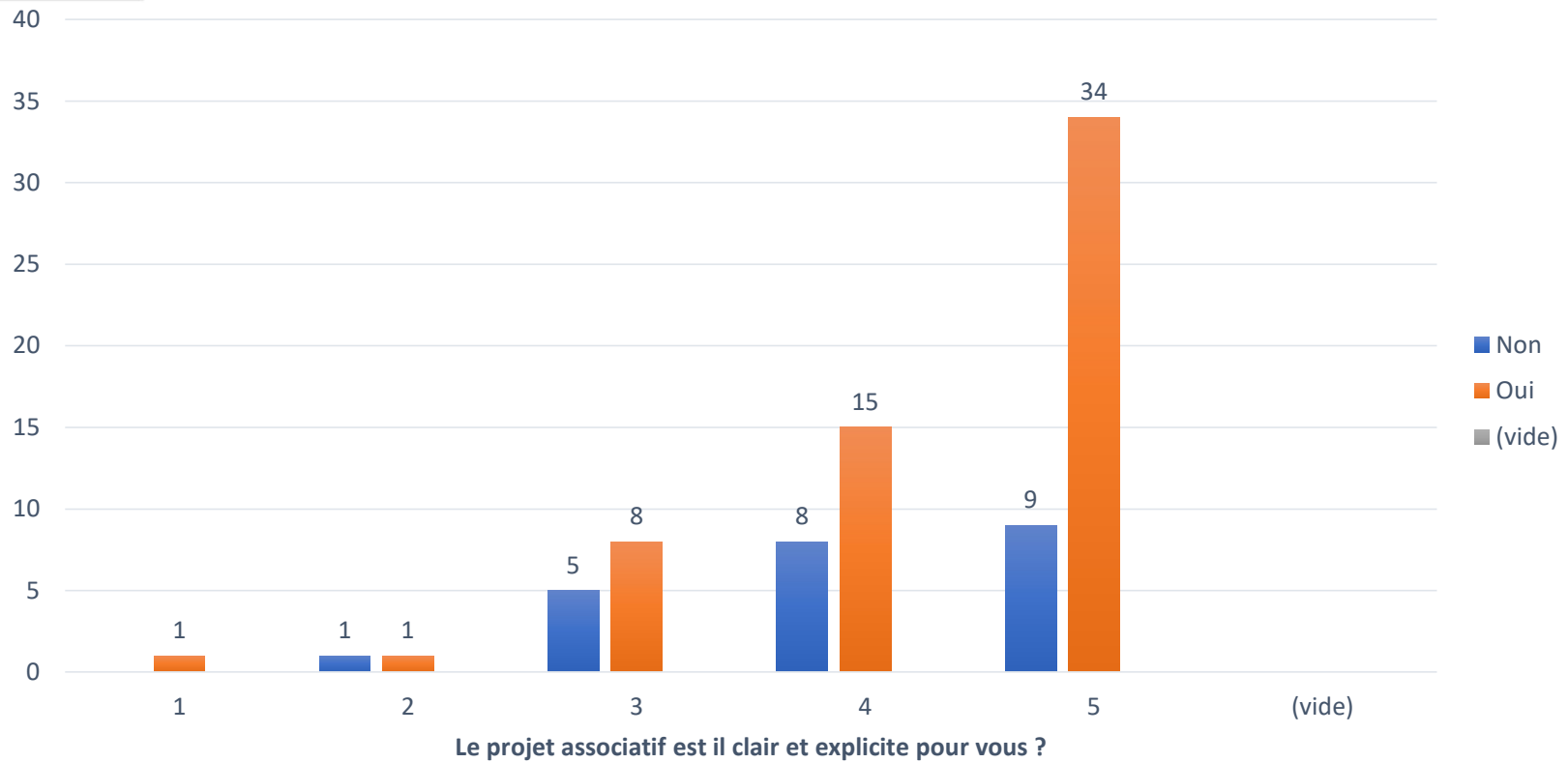
Cette item vise à savoir le niveau de connaissance générale du projet associatif. Sur les 82 répondants, 66 répondent que le projet est plutôt clair et explicite (80%).



PARTICIPEZ-VOUS À LA VIE DE L'ASSOCIATION ?



La participation en fonction de la compréhension du projet





En croisant les données des questions « Le projet est-il clair et explicite pour vous ? » et « Participez-vous à la vie de l'association », nous avons voulu savoir si la connaissance et la compréhension du projet favorise la participation.

Nous ne prenons pas en compte le niveau 1 de compréhension car une seule réponse est exprimée.

Pour un niveau 2 de compréhension, le rapport est de 50/50 entre non participation et participation.

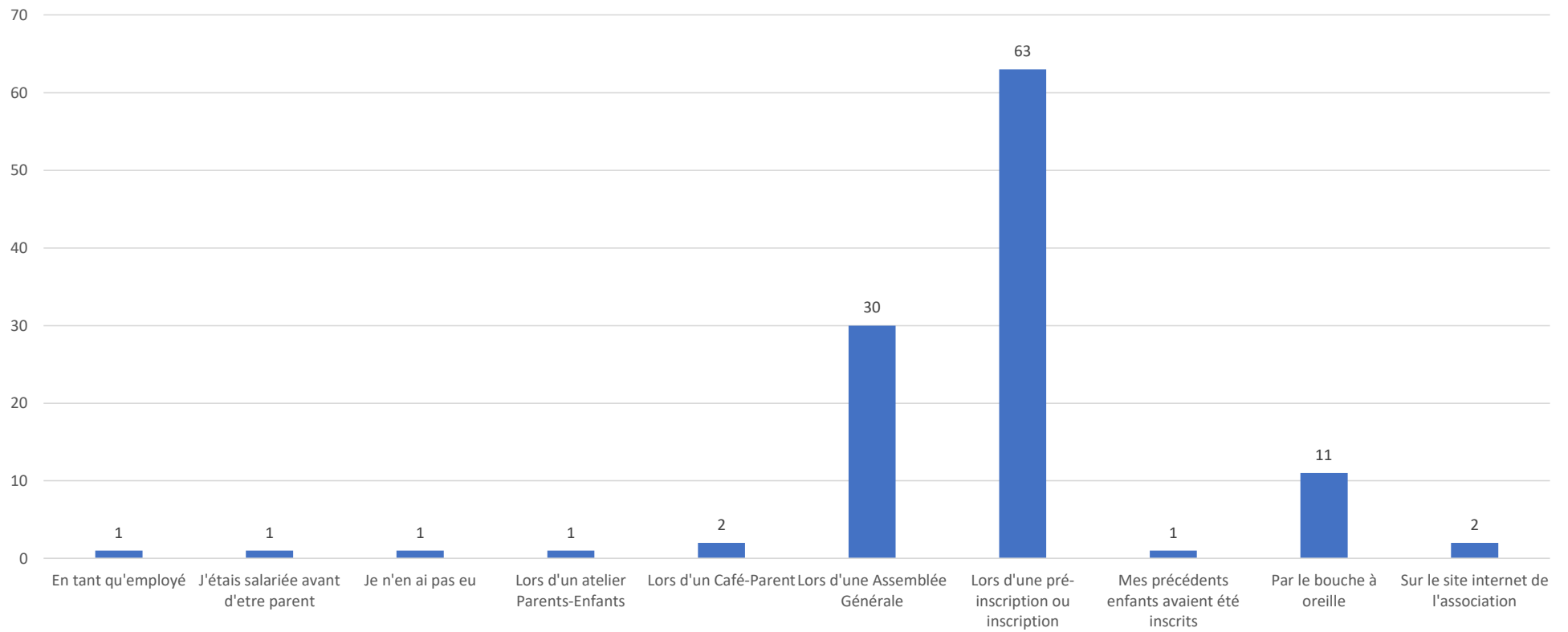
Pour un niveau 3 de compréhension, le rapport est de 62/38 entre non participation et participation.

Pour un niveau 4 de compréhension, le rapport est de 65/35 entre non participation et participation.

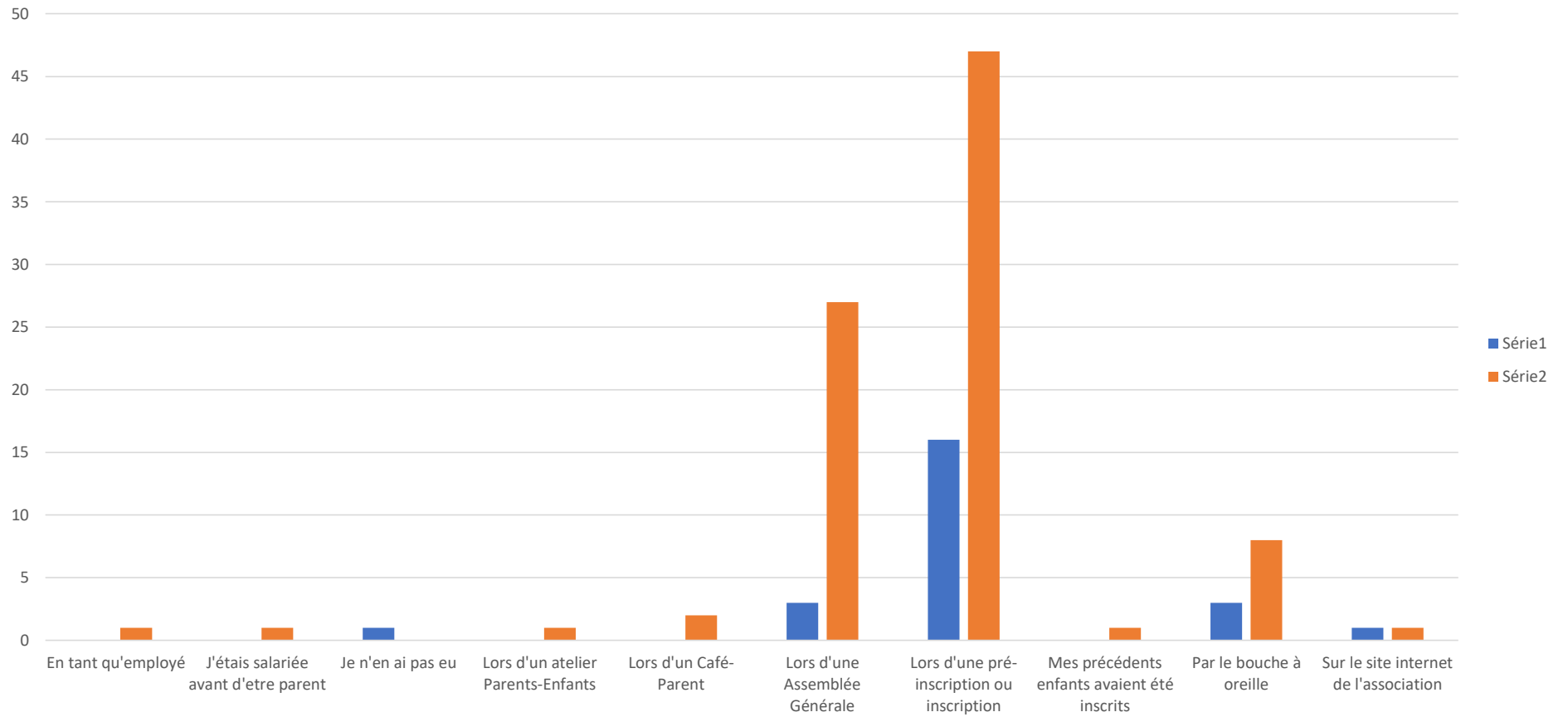
Pour un niveau 5 de compréhension, le rapport est de 79/21 entre non participation et participation.

On peut également se demander si la participation ne permet pas une meilleure compréhension du projet...

Comment avez-vous pris connaissance des informations sur le fonctionnement associatif de votre lieu d'accueil ?



Mode d'information et participation

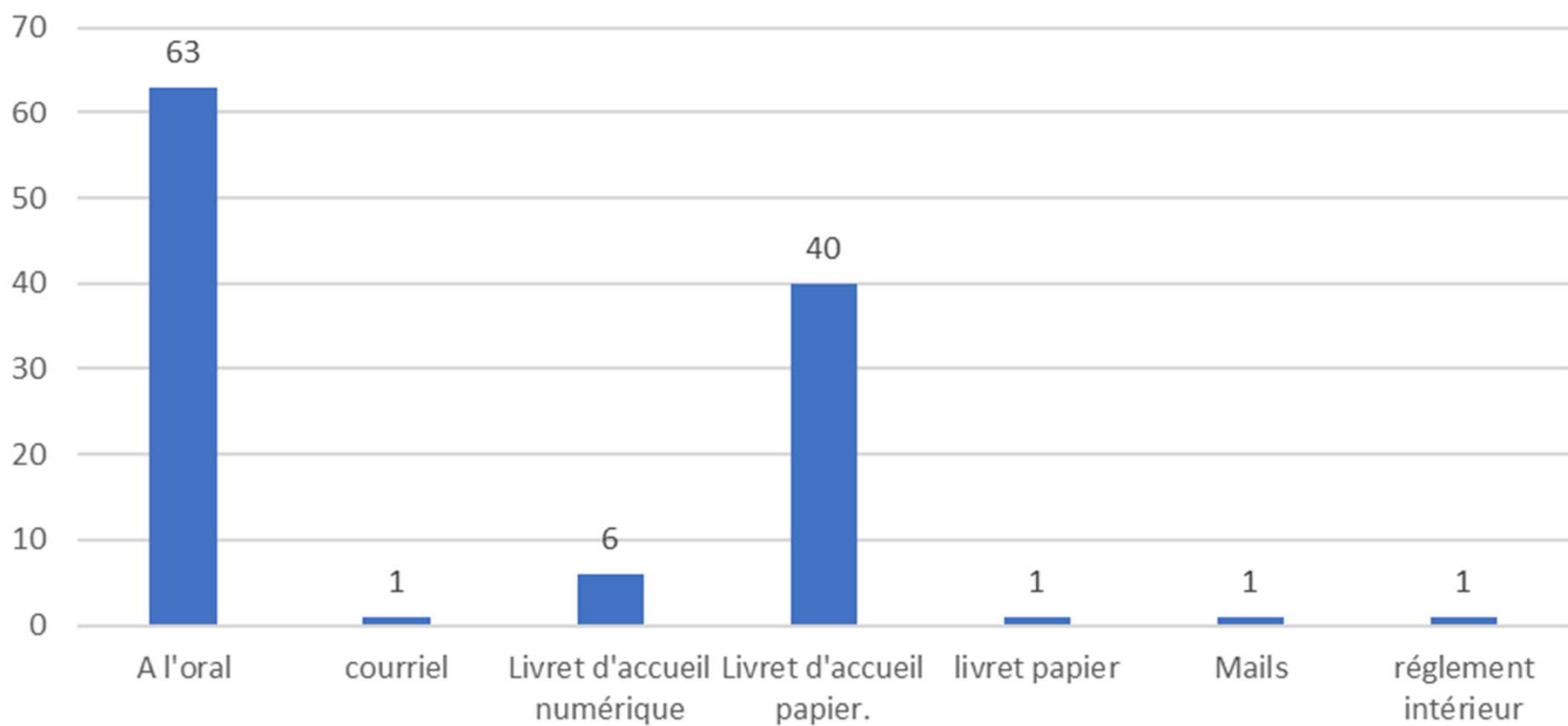




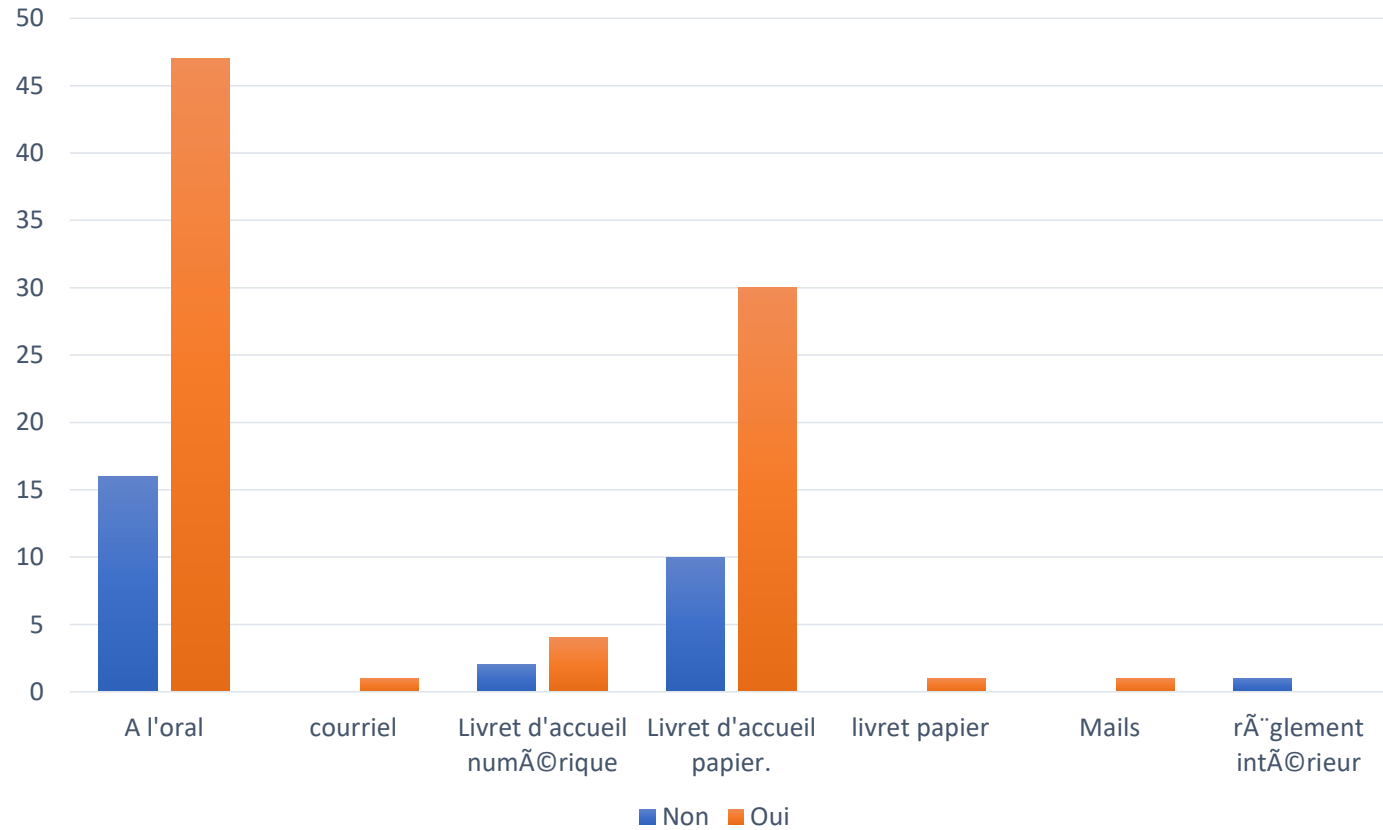
Le moment où se fait l'explication du projet et de la participation joue un rôle dans la participation.

L'assemblée générale apparaît ainsi comme le moment propice, puisque c'est là où l'on retrouve le plus fort taux de participation.

Sous quelles formes ont été transmises ces informations ?



Formes de transmissions et participations

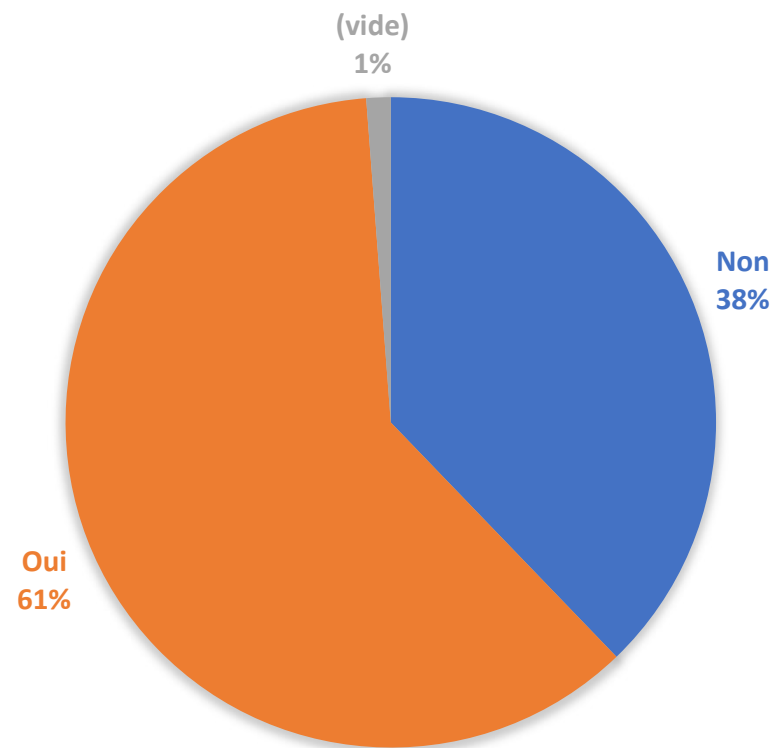




L'explication du projet associatif et le rôle de la participation parentales qui se fait à l'oral ou par la remise d'un livret d'accueil semble être les supports qui facilitent le plus la participation des familles.

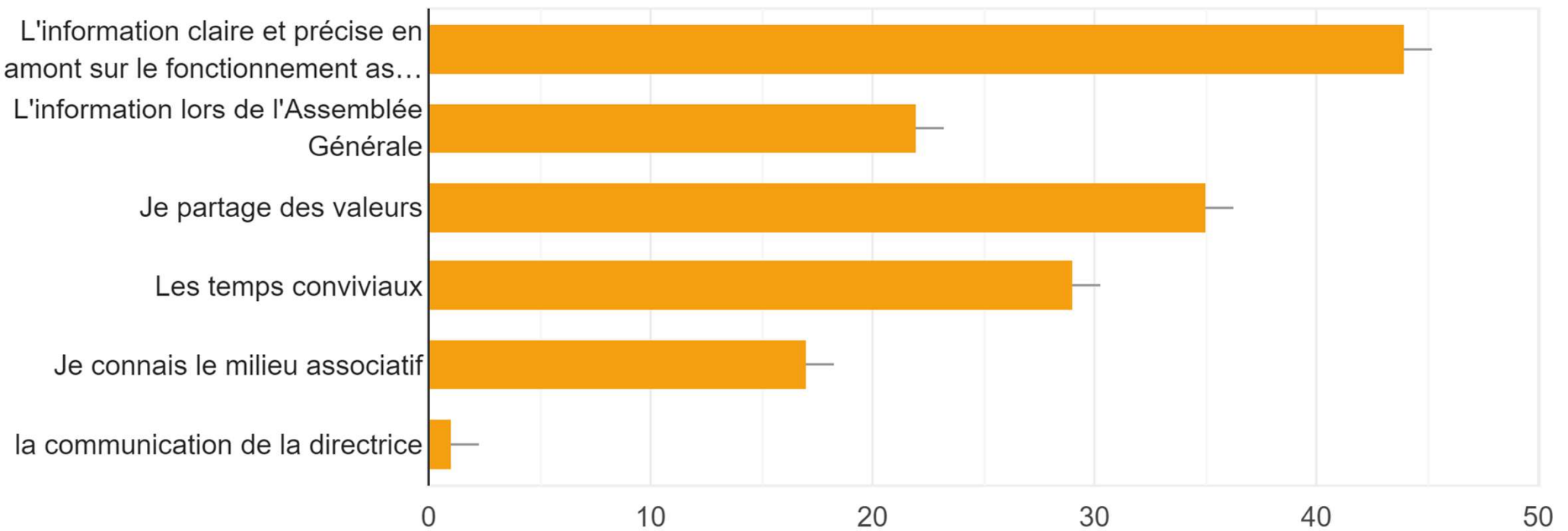


VOTRE PARTICIPATION EST-ELLE OBLIGATOIRE ?



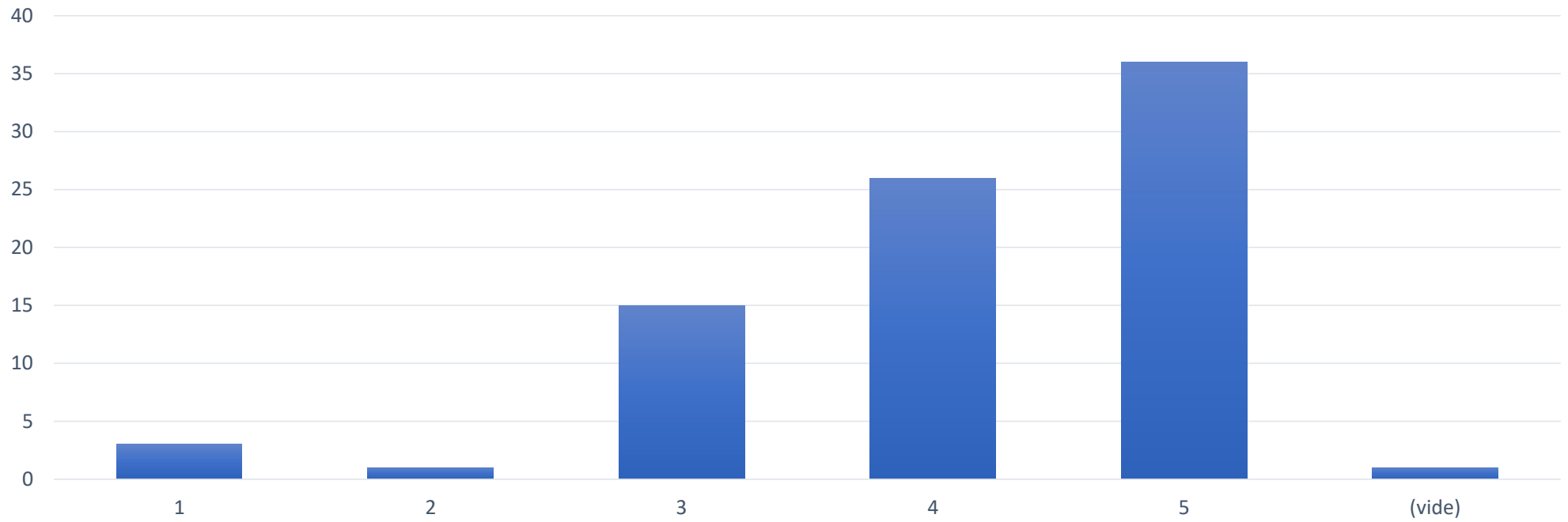
Qu'est ce qui a facilité votre participation ?

79 réponses

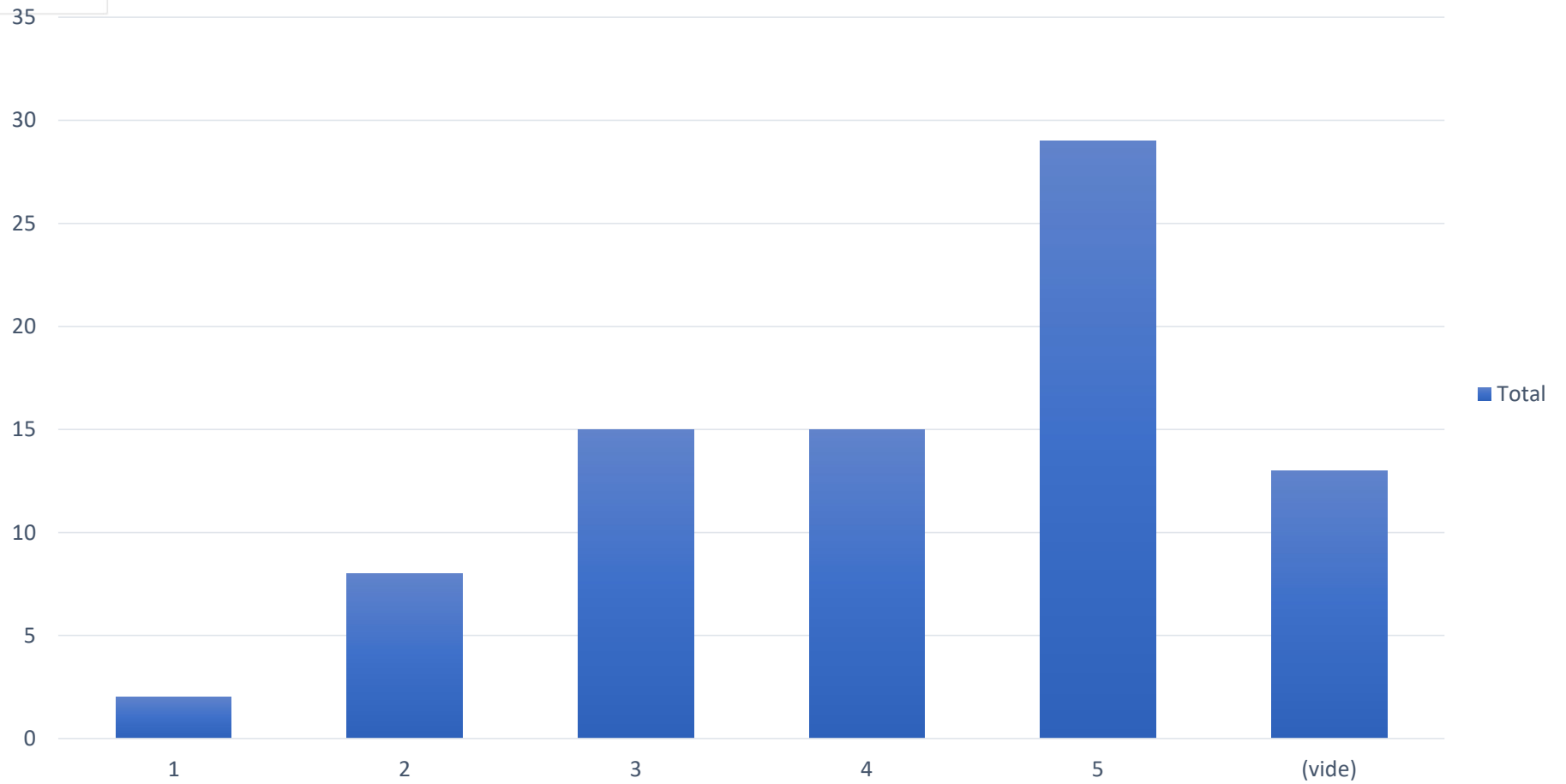




Rôle et fonctionnement du Bureau

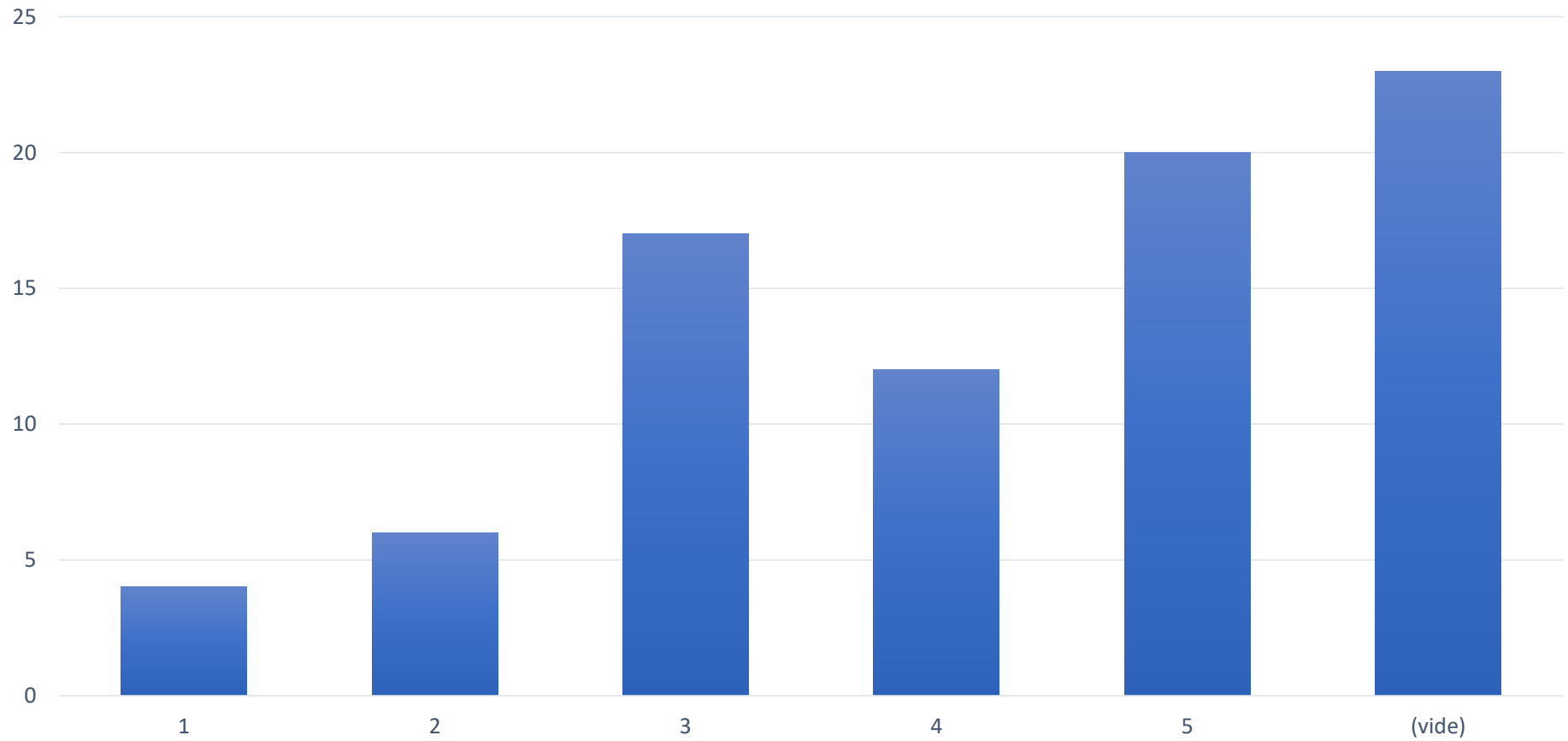


Rôle et fonctionnement du conseil d'Administration (si il existe)

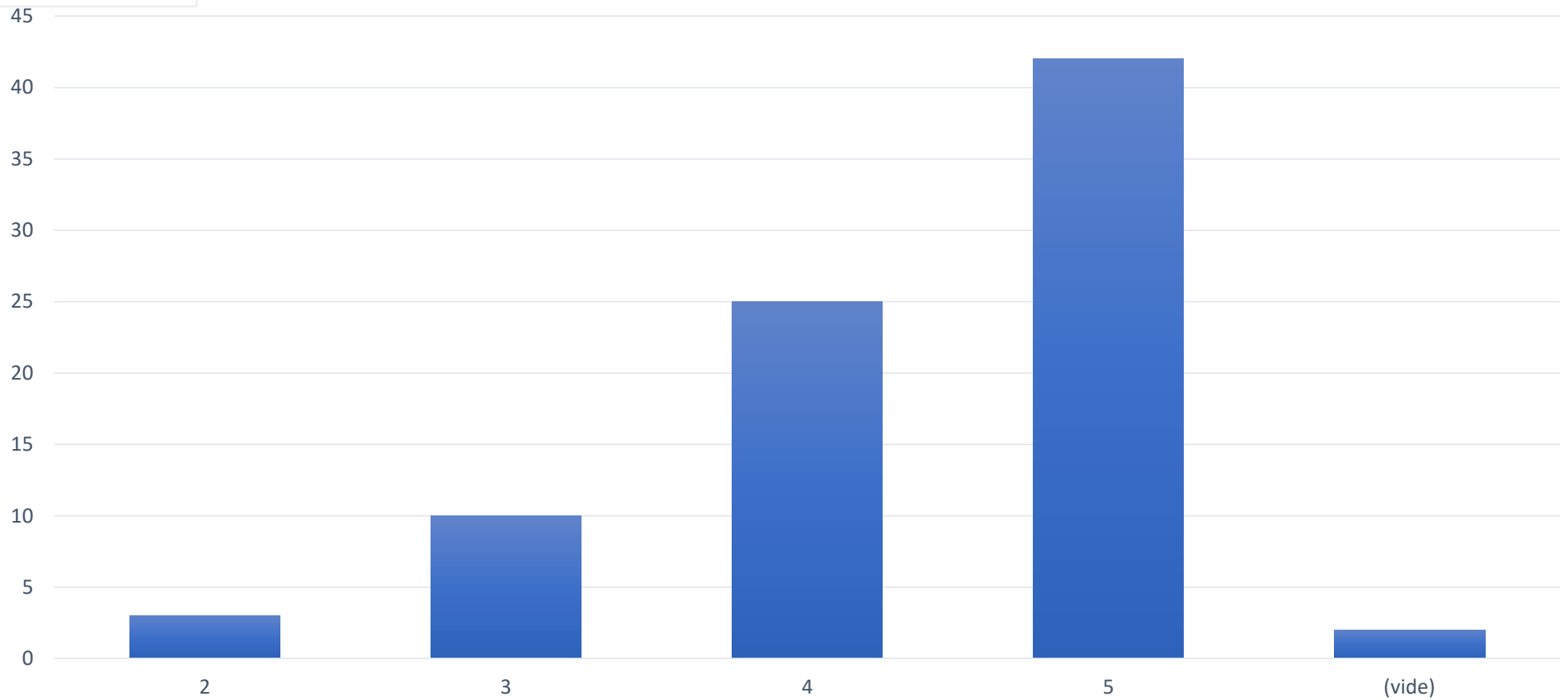




Les rôles et fonctionnement des commissions (si elles existent)

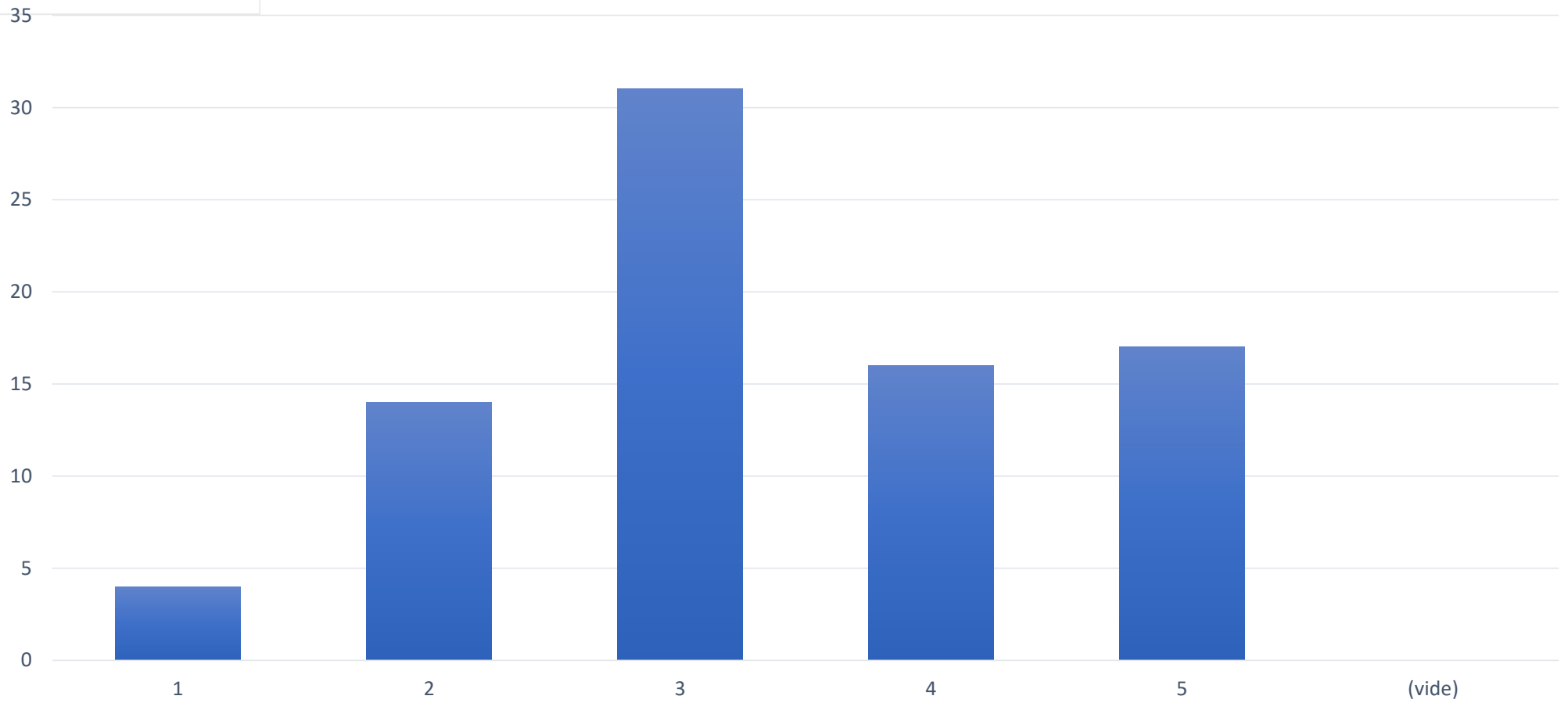


Le rôle et l'organisation de travail des professionnels



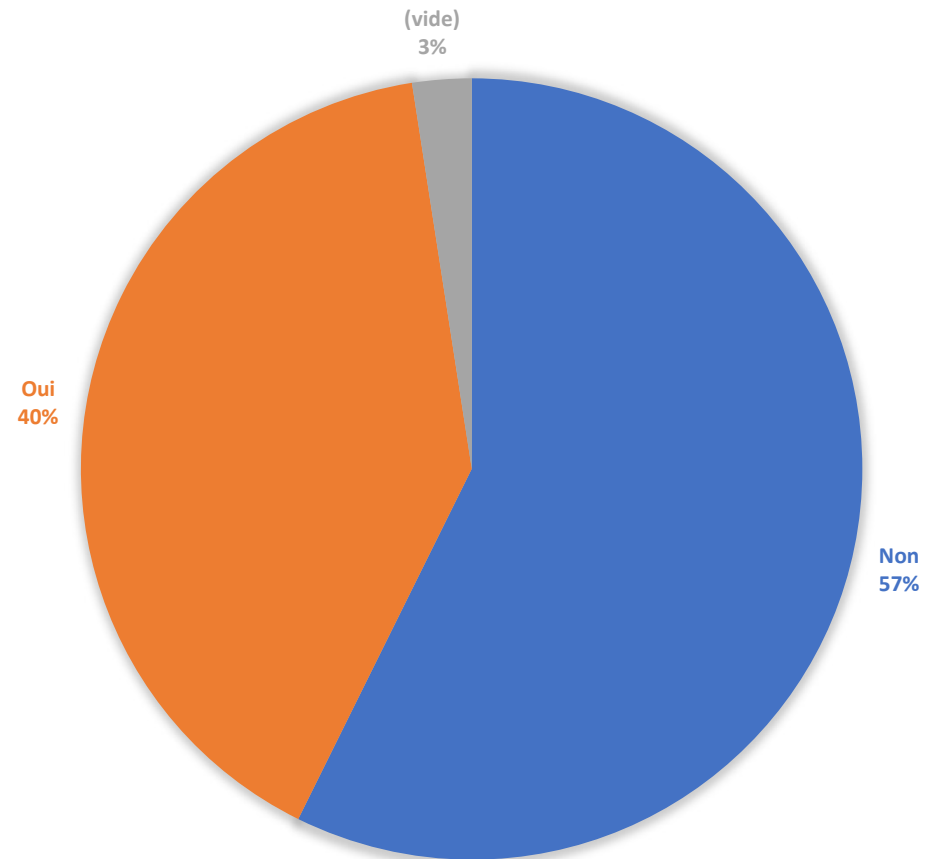


Comment jugez vous votre participation au sein de l'association ?





SOUHAITERIEZ VOUS PLUS DE PARTICIPATION AU SEIN DE L'ASSOCIATION ?





Quels freins à votre participation identifiez vous ?

